



# INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

## Année scolaire 2020-2021

Je soussigné (e), M-Mme

Représentant légal (responsable financier).

Courriel (envoi facture) :

De l'élève :  Classe:

Sollicite l'inscription de mon enfant à la demi-pension au titre de l'année scolaire 2020-2021.

**TARIFS** : Fixés par le Conseil Régional pour l'année scolaire 2020.

Tarifs susceptibles de révision par le Conseil Régional à compter du 01/01/2021

REGIME	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE : 17/08/20 au 18/12/20	2 <sup>e</sup> TRIMESTRE : 25/01/21 au 31/03/21	3 <sup>e</sup> TRIMESTRE : 01/04/21 au 07/07/21
DEMI-PENSION 401.86€ / Année	181.12€	84.90€	135.84€

### **Régime alimentaire particulier :**

SANS PORC :  SANS BŒUF :  SANS CABRI :  VEGETARIEN :

Autre ( à préciser ) :

### **FRAIS LIES A LA RESTAURATION :**

**Boursier** : JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DU RESPONSABLE LEGAL MENTIONNE CI-DESSUS (RESPONSABLE FINANCIER)

Tout trimestre commencé est dû entièrement. Les frais de demi-pension sont prélevés sur la bourse nationale de lycée chaque trimestre.

**Non boursier** : Tout trimestre commencé est dû entièrement. La facture sera émise et transmise à la famille en début de trimestre. Le Règlement s'effectue en espèces par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Le Verger ou par carte bancaire sur le lien suivant :

<http://lycee-leverger.ac-reunion.fr/parents/metice-parents/>

### **RADIATION :**

L'inscription à la demi-pension vaut pour l'année scolaire. La radiation ne peut être demandée que pour raison exceptionnelle et dûment justifiée. Elle sera adressée à Mme la Proviseure du lycée Le Verger **15 jours au moins avant le début du trimestre concerné par écrit.**

Fait à , le

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et Accepté » :

LYCEE LE VERGER

1, avenue des Corossols – BP 31 – 97438 SAINTE MARIE

Tél : 02 62 53 20 60

Fax : 02 62 53 20 64

Courriel : gestion.9741185v@ac-reunion.fr